



Paris, le 2 novembre 2010

## Communiqué

Communiqué de Marisol Touraine

Secrétaire nationale à la santé et à la sécurité sociale

### **Mise en cause de l'aide médicale d'État : une honte**

A l'Assemblée nationale, les députés de la majorité viennent de mettre en cause l'aide médicale d'État accordée aux étrangers en situation irrégulière ne justifiant pas de ressources suffisantes.

Ce dispositif permet aujourd'hui à chacun, sur le territoire français, de bénéficier d'une couverture santé minimale. Il s'agit là d'une tradition qui honore la France.

Mais au-delà de cette exigence humanitaire, la remise en cause de ce droit constitue un risque de santé publique. Les populations concernées sont en effet moins vaccinées que la moyenne et souffrent davantage de maladies graves (VIH, hépatites, etc).

Ne pas les soigner aura des conséquences sur l'état sanitaire de la population en générale.

Or, imposer un forfait d'accès aux soins de 30 euros, c'est demander à des personnes percevant 634€, de renoncer à se soigner. Après les franchises, les remboursements, voilà les plus précaires d'entre tous mis à contribution.

Les arguments utilisés par les députés de la majorité sont scandaleux.

Le Parti socialiste condamne avec la plus grande vigueur cette mise en cause de l'AME.